

Le financement d'OPCABAIA est conditionné au respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles applicables aux contrats de professionnalisation.

OPCABAIA a défini des conditions générales de gestion qui sont consultables sur www.opcabaia.fr.

L'organisme de formation s'engage à mettre à disposition d'OPCABAIA tous les éléments permettant de contrôler la réalité de la formation.

La subrogation de paiement n'es pas possible dans le cas où le prestataire pratique l'affacturage.

Je soussigné(e).....

agissant en qualité de.....

demande à OPCABAIA de procéder, dans la limite du financement accordé par ce dernier, au règlement direct de la formation auprès de l'organisme de formation suivant :

enregistré sous le n° de
déclaration d'activité.....

et le n° SIRET.....

et ce pour la formation effectuée dans le cadre du contrat de professionnalisation ci-après nommé

Aussi, je certifie avoir pris connaissance des [Conditions Générales de Gestion](#).

Fait à

Le

Cachet de l'entreprise et signature de l'employeur